

**COMMÉMORATION DE LA 6<sup>ème</sup> JOURNÉE AFRICAINE DE L'ALIMENTATION SCOLAIRE - 1<sup>er</sup>  
MARS 2021  
PROJET DE COMMUNIQUÉ**

Nous, des États membres suivants de l'Union africaine (UA), la Commission de l'Union africaine (CUA), l'Agence du développement de l'Union africaine -NEPAD (AUDA-NEPAD), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ainsi que d'éminents invités,

**RAPPELANT** les précédentes déclarations et décisions de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA sur l'alimentation scolaire locale qui reconnaissent sa contribution à l'amélioration de l'accès à l'éducation et aux acquis d'apprentissage, ainsi que l'impact positif qu'elle joue sur le renforcement des économies locales et rurales et des systèmes alimentaires comme moyen de lutte contre la malnutrition et l'amélioration des moyens de subsistance. Décision 589 (XXVI) de l'Assemblée adoptée lors de la 26<sup>ème</sup> Session ordinaire de l'Assemblée tenue les 30-31 janvier 2016 à Addis-Abeba (Éthiopie) et la Déclaration de Malabo sur l'accélération de la croissance et de la transformation adoptée lors de la 23<sup>ème</sup> Session ordinaire de l'Assemblée tenue les 26 et 27 juin 2014 à Malabo (Guinée équatoriale) ;

**RÉAFFIRMANT** notre engagement à faire progresser le programme d'alimentation scolaire, en particulier l'alimentation scolaire locale qui peut servir de filet de sécurité essentiel et de plate-forme de prestation multisectorielle, offrant de multiples avantages aux enfants d'âge scolaire, aux petits exploitants agricoles et aux communautés ;

**GARDANT À L'ESPRIT** que la commémoration continentale de la Journée africaine de l'alimentation scolaire en 2021 est une opportunité de sensibiliser à son importance et de renouveler les engagements passés de l'UA en matière d'alimentation scolaire et de ses avantages et contributions complémentaires ;

**SACHANT** que la Journée africaine de l'alimentation scolaire 2021 est commémorée sous le thème « Exploiter les connaissances traditionnelles et l'alimentation en Afrique pour soutenir les programmes et systèmes d'alimentation scolaire durable pendant la réponse à la COVID-19 et au-delà », en raison du thème de l'Union africaine de cette année - Année des arts, de la culture et du patrimoine - et à la lumière de la pandémie de COVID-19 ;

**AVOIR PRIS CONNAISSANCE** du Communiqué de la 11<sup>ème</sup> Journée africaine pour la sécurité alimentaire et la nutrition en date du 30 octobre 2020 qui, entre autres, recommande aux États membres de l'UA et à leurs partenaires au développement de mettre un accent particulier sur la promotion des cultures vivrières indigènes et négligées afin d'assurer une alimentation plus saine sur le continent ;

**PRENANT NOTE** du Rapport biennal de l'Union africaine sur l'alimentation scolaire locale (2019-2020)

**APPRÉCIANT** les informations présentées au cours des discussions par les ministres responsables de l'éducation et de l'agriculture et des experts en la matière sur l'alimentation scolaire, la santé et la nutrition, l'éducation, la protection sociale et l'agriculture ;

**RECONNAISSANT** que l'alimentation scolaire est une intervention qui change la donne pour les enfants (les filles en particulier) qui bénéficient d'une meilleure santé et d'une meilleure éducation, pour les agriculteurs qui bénéficient d'un meilleur accès à des marchés plus stables, pour les femmes

(en particulier celles qui ont des micro, petites et moyennes entreprises) qui bénéficient de la fourniture de services aux programmes d'alimentation scolaire, et pour les communautés locales et les nations qui bénéficient d'un capital humain renforcé et d'un meilleur développement socio-économique, contribuant ainsi à la réalisation de l'Agenda 2063 - L'Afrique que nous voulons ;

**NOTANT AVEC SATISFACTION** les progrès accomplis par les États membres pour traduire la décision 589 (XXVI) de la Conférence de l'UA dans leurs cadres politiques nationaux, 27 États membres ayant mis en place une politique nationale d'alimentation scolaire en 2019, contre 8 États membres en 2013 ;

**NOTANT ÉGALEMENT AVEC SATISFACTION** que l'engagement politique croissant des États membres s'est traduit par des progrès significatifs en ce qui concerne l'intensification des programmes d'alimentation scolaire sur le continent au cours des six dernières années, comme en témoigne l'augmentation du nombre d'enfants bénéficiant de repas scolaires, qui est passé de 38,4 millions en 2013 à 65,4 millions en 2019 ;

**SOULIGNANT** qu'en dépit des progrès accomplis par les États membres dans l'adoption et la mise en œuvre de politiques et de programmes d'alimentation scolaire en faveur de la production locale au cours des six dernières années, il est nécessaire de combler les lacunes existantes, notamment en étendant la couverture pour atteindre les enfants les plus vulnérables, en encourageant leur réinscription dans les écoles et en renforçant les liens avec les systèmes alimentaires locaux, et **SOULIGNANT EN OUTRE** qu'à cet égard, les États membres devront piloter ou développer des programmes d'alimentation scolaire locaux, améliorer la qualité et la durabilité des programmes d'alimentation scolaire et étudier leur rôle potentiel en tant que plate-forme pour la santé, la nutrition et d'autres avantages complémentaires pour renforcer le capital humain ;

**PROFONDÉMENT PRÉOCCUPÉ** par les effets néfastes de la pandémie de COVID-19 sur la nutrition, la santé et l'éducation des enfants d'âge scolaire (en particulier des filles) et sur les moyens de subsistance et les systèmes alimentaires ruraux ;

**RECONNAISSANT** qu'à la suite de la COVID-19, il est nécessaire de repenser le mode de financement et de mise en œuvre de l'alimentation scolaire locale afin de s'assurer que nous récupérons les acquis du passé en matière de développement et que nous nous en inspirons pour réaliser l'Agenda 2063, **ET RECONNAISSANT EN OUTRE** que cette réorganisation impliquerait que les États membres et les partenaires de développement encouragent une approche de cofinancement et de mise en œuvre intersectorielle afin de générer des résultats multiples dans tous les secteurs ;

**RÉALISANT** la nécessité de mobiliser un plus grand engagement politique afin que les États membres et les partenaires de développement prennent des mesures urgentes et concrètes pour mettre en place ou rétablir et étendre les programmes d'alimentation scolaire locaux afin qu'ils atteignent les quelque 65 millions d'enfants qui n'avaient pas accès aux repas scolaires au plus fort de la crise et pour rétablir les moyens de subsistance de millions de petits exploitants vulnérables ;

**AYANT CONSIDÉRÉ** la situation de l'alimentation scolaire en Afrique, **CONSCIENT** du thème de l'UA de 2021 et de l'impact de la COVID-19 et **TENANT COMPTE** de toutes les décisions précédentes de la Conférence sur l'alimentation scolaire locale,

- 1. APPELLE** les États membres et les partenaires au développement à prendre des mesures pour garantir que, à mesure que les systèmes scolaires rouvriront en toute sécurité, l'accès à l'alimentation scolaire soit rétabli en tant que priorité urgente pour ramener les enfants à l'école et soutenir leur rétablissement ;

2. **DEMANDE** à la Commission de l'Union africaine, à l'AUDA-NEPAD et aux partenaires au développement d'aider les États membres à améliorer la couverture et à donner la priorité aux pays où les enfants vulnérables d'âge scolaire ne sont pas encore soutenus par des programmes d'alimentation scolaire ;
3. **RECONNAÎT** que les programmes d'alimentation scolaire locaux peuvent servir à promouvoir la diversité de la culture, du patrimoine culinaire et des cultures vivrières indigènes de l'Afrique pour une alimentation plus saine en offrant aux petits exploitants agricoles un débouché commercial fiable et aux enfants des repas nutritifs et traditionnels, et **ENCOURAGE** les États membres et les partenaires au développement à intégrer les cultures indigènes et les recettes nutritives et traditionnelles dans leurs programmes d'alimentation scolaire locaux.
4. **EXHORTE** l'AUDA-NEPAD et les partenaires au développement à travailler avec les États membres et à fournir un soutien technique pour élaborer des directives et des normes nutritionnelles qui contribuent à façonner les goûts et la demande des enfants en matière d'aliments sains, locaux et nutritifs ;
5. **EXHORTE** les États membres à explorer des modalités de cofinancement qui rassemblent les principaux ministères, départements et organismes concernés afin de mettre en commun les budgets et les ressources de tous les secteurs pour les programmes d'alimentation scolaire locaux afin d'encourager la collaboration, l'action et l'intensification intersectorielles, et **APPELLE** les partenaires au développement à augmenter leur assistance financière et technique pour combler les lacunes existantes afin de soutenir le développement des programmes d'alimentation scolaire locaux.
6. **SE FÉLICITE de** l'annonce par le PAM de son intention de travailler avec les parties prenantes de l'alimentation scolaire pour mettre en place une coalition mondiale qui fasse avancer le programme d'alimentation scolaire local dans les plateformes continentales et mondiales, y compris le prochain Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (FSS), et **ENCOURAGE** les États membres à rejoindre la future coalition mondiale, à plaider en faveur de l'inscription de l'alimentation scolaire locale à l'ordre du jour du FSS et à discuter de l'alimentation scolaire locale dans les dialogues nationaux liés au FSS ;
7. **DEMANDE** à la Commission de l'Union africaine et au groupe sectoriel pour l'alimentation scolaire d'organiser des dialogues techniques et politiques de suivi avec les États membres et les partenaires afin de formuler des actions concrètes qui répondent aux besoins immédiats des enfants en matière de santé, de nutrition et d'éducation et de promouvoir les systèmes alimentaires locaux et le riche patrimoine culinaire de l'Afrique ; et de redynamiser l'engagement politique de haut niveau nécessaire pour conduire la mise en œuvre de ces actions;
8. **APPRÉCIE** et exprime sa gratitude à Dubai Cares pour son soutien à l'agenda de l'Union Africaine pour développer l'alimentation scolaire locale à travers une contribution de 4 millions de dollars américains en partenariat avec le PAM.

Fait virtuellement le 1<sup>er</sup> mars 2021.